



Compte rendu du Conseil d'Administration n°2 du 03 mars 2016



Etaient présents : Michel AGRUNA, Guy BACHE, Pierre BAILLET, Mélanie BRETHOUS, Jean-François BROQUERES, Bertrand CAPUCH, Patrice CASTETS, Michel DECLA, Jean-Pierre DUPONT, Fabienne DUTOYA, Max LACAVE, Céline LAFFARGUE, Bernard LESPERON, Ghislaine LURBE, Michel RAYMOND, Franck SERVE, Muriel SOURIGUES CHINON.

Etaient excusés : Bernadette BARRERE, Gilles BLAQUIERE, Aurore BRUNELLO, Mathieu DESTEPHEN, Thierry CAUBET, Christophe DUSSAU, Martine LASCOMBES, Eric PASSICOUSSET.

Le Président, Franck SERVE, ouvre la séance à 20h40. Le secrétariat est assuré par Coralie HUE LOCATELLI.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n°1 du 02 février 2016 est adopté à l'unanimité.

1. Section sportive

a. Réunions du mois écoulé

Des nombreuses réunions ont eu lieu :

- Présentation des modifications du règlement du challenge pour 2016 aux ganaderos et chefs de cuadrilla. La réunion s'est très bien passée, le règlement est en cours d'impression.
- Réunion avec les speakers (à noter, l'absence de nombreux speakers pour cette réunion). 2 speakers font la majorité des courses de challenge. Les speakers ont exposé les problèmes qu'ils rencontrent dans leur exercice mais également leurs attentes. Il leur a été rappelé qu'en tant que licencié, ils peuvent écrire des rapports pour faire part des difficultés rencontrées lors des courses. Marylis DARRITCHON remercie la FFCL de la confiance qu'elle lui a témoignée pour l'animation du championnat des jeunes.

b. Championnat des jeunes

Trois candidatures ont été reçues à ce jour pour organiser le championnat : Bougue, Garlin et Estang. Le lieu est à décider avant le 20/03, date limite pour l'inscrire dans le calendrier officiel des courses. La commission va se réunir avec l'Ecole Taurine et le Comité Régional de l'Armagnac afin de prendre une décision.

A l'avenir, un groupe de travail va être désigné afin de gérer les candidatures, composé de :

- 2 membres du Comité Régional de l'Armagnac,
- 2 membres du Comité Régional Landes Béarn
- 2 membres de l'Ecole Taurine
- 2 membres du Conseil d'Administration de la FFCL.

L'idée d'organiser le Championnat des Jeunes le matin du Championnat de France est abandonnée pour cette année. Il faudra y réfléchir plus précisément pour 2017. Un point va être rapidement fait sur les potentiels participants au championnat afin d'envisager ou non l'organisation d'un éliminatoire.

c. Proposition pour le Championnat de France

Il faut finaliser rapidement la nouvelle formule du Championnat de France, décidée en fin d'année. Bertrand CAPUCH souhaite que des personnes du Conseil d'Administration se greffent à la commission sportive afin d'y travailler. Michel AGRUNA et Mélanie BRETHOUS souhaitent participer. Max LACAVE s'y joindra également pour la partie financière et les animations autour de la piste.

La commission va également travailler à l'organisation du Festival Art & Courage.

d. Ecole taurine

Les 2 prochaines séances seront les séances d'évaluation, les vendredis 11 et 18 mars à partir de 20h.
Le 11/04 aura lieu la séance 1^{er} secours pour ceux qui auront réussi l'évaluation.

Effectif de l'Ecole Taurine à ce jour : 3 juniors sauteurs + 4 entraîneurs + 5 sauteurs + 7 écarteurs + 3 écarteurs de seconde (2 appartenant à la ganadería Maynus et 1 de l'Armagnacaise).

Aurélien MONDINE a accepté de continuer à filmer les séances pour qu'elles soient visionnées la semaine suivante. Le Conseil d'Administration le remercie.

Concernant le matériel de l'Ecole Taurine : il est stocké à l'heure actuelle à Aubagnan mais il faut rapidement le récupérer car la salle doit être libérée.

La proposition pour l'achat de la remorque n'ayant pas abouti, Mélanie BRETHOUS présente un devis de 4 000 € pour l'achat d'une remorque homologuée, à conduire sans permis spécifique.

Elle propose dans l'urgence de louer un fourgon pour déplacer le matériel. Elle a demandé un devis pour 1 journée de location et 100 km = 57 € + caution de 800 € (par CB mais non débité).

Le Conseil d'Administration valide cette solution.

2. Section administrative

a. Point au 03/03/16

COMPARAISON NOMBRE DE LICENCES ET DE SPECTACLES

Licenciés	31/12/2015	03/03/2016
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	35	26
Sauteurs	10	7
Cordiers	5	4
Entraîneurs	9	9
Licences de 1ère catégorie	63	50
Ganaderos 2nde catégorie	8	8
Ecarteurs	69	75
Sauteurs	17	15
Cordiers	10	11
Entraîneurs	34	20
Vachers	23	23
Licences de Seconde catégorie	161	152
Licence 1 jour	16	
Juniors	3	
Elèves 1ère année	4	
Elèves 2ème année	3	
Moniteurs Ecole Taurine	6	
Licences Ecole Taurine	16	0
Cartes jeunes	142	
Corps arbitral	40	32
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	33	18
Licences Clubs	1 703	
Débisaires	20	13
Presse	18	

Toreros Honoraires	87	81
Anciens Toréros	17	14
Autres	2 060	158

Spectacles	31/12/2015	03/03/2016
Armagnac	48	
Landes Béarn	149	
Hors Zone	47	
Nombre de clubs affiliés	244	0
Courses Challenge Landes Béarn	65	59
Courses Challenge Armagnac	32	33
Epreuves Fédérales	4	4
Concours de 1ère catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	2	1
Courses hors compétition/festival	24	18
Festivals	17	16
Courses de promotion	49	48
Courses de secondes	47	36
Courses Mixtes	165	103
Courses de l'avenir	5	5
Entraînements Ecole Taurine	11	13
Bienfaisance	1	
Intervaches	64	43
Démonstrations	37	13
Entraînements	17	4
Encierros	14	8
Nombres de spectacles déclarés	560	410
Nombre de taureaux déclarés	40	29

3. Section Financière

Max LACAVE revient sur l'Assemblée Générale de la FFCL et informe le Conseil d'Administration que les élus présents nous ont félicités sur la tenue des comptes et la clarté de notre comptabilité.

Pour 2016, on va essayer de tendre vers le même résultat voir l'équilibre. Dans cette optique, il faut budgétiser chaque poste. Max LACAVE demande à ce que l'Ecole Taurine présente un budget de fonctionnement afin d'avoir une vision sur l'année des dépenses engagées et envisagées.

Concernant les futurs locaux, 2 rencontres ont eu lieu avec l'architecte Mr LABENNE, on avance sur le projet. Nous sommes également en contact avec la mairie de Saint-Pierre-du-Mont qui suit notre dossier. Les informations seront prochainement données en Conseil d'Administration dès que le projet sera plus avancé, notamment au niveau du financier.

Concernant l'intervention finale lors de l'Assemblée Générale, visant le Cercle Régional de Course Landaise, Max LACAVE précise qu'il était important de s'attarder sur cette problématique, notamment envers les partenaires qui ont subi ce « préjudice », même si cela a beaucoup fait parler sur les réseaux sociaux.

4. Section Communication

- a. Site Internet

Une réunion est prévue mardi prochain avec Eurofilm pour envisager le travail de la saison. Il faut leur proposer des idées.

Muriel SOURIGUES CHINON demande à chaque membre du Conseil d'Administration de revenir vers elle avec leur remarque, corrections mais également idées.

Une version mobile du site est envisageable mais c'est à budgétiser pour l'avenir car cela n'a pas été prévu au devis initial.

b. Projet gascon

La partie Landes est terminée, on travaille déjà sur le projet 2016-2017. Le 01/02, les représentants du CD 40 et de l'Education Nationale ont été rencontrés : il en ressort plusieurs points

- Besoin de mieux communiquer sur le projet pour le valoriser
- Améliorer le contenu du projet pour le repositionner
- Elargir le projet sur l'intégralité du territoire
- Renouveler la convention pour l'année prochaine
- Envisager la formation de bénévoles ou des animateurs salariés des Communautés des Communes par David LAPLACE, afin d'intervenir sur les TAP, que nous ne pouvons matériellement pas tous honorer.

Le projet du Gers a commencé lundi, il y aura 8 journées avec 16 classes pour 2016.

L'Institut Occitan a été rencontré la semaine dernière à Nogaro, suite à une prise de contact avec Bernard MARQUE. Ils souhaiteraient mettre en place un petit lexique en gascon sur le vocabulaire du monde de la course landaise, comme ils l'ont déjà fait pour le rugby ou la course camarguaise. Ils demandent à la FFCL de les aider dans ce projet. Cela serait également un outil très intéressant pour nos projets gascons qui manquent de supports pédagogiques en langue gasconne.

5. Section Médicale

La commission médicale s'est réunie le 02/03/16 autour de la mise en place d'un « protocole Commotion Cérébrale » en course landaise. Le docteur BLAQUIERE, médecin fédéral, a présenté le travail qu'il a commencé, en se rapprochant du protocole du rugby.

Des acteurs (Christophe DUSSAU, Bastien MOITY, DUFAU Guillaume) étaient présents, le projet leur a été présenté, de façon à les rassurer. On leur a rappelé que cela serait mis en place afin de préserver leur santé. Cette année 2016 est une année observatoire. En fin de saison, un bilan sera établi sur cette année test.

Quant au protocole de reprise, il est encore à l'étude. Cette partie inquiète le plus les acteurs. Dans le milieu du rugby professionnel, une phase stricte de récupération en 5 paliers (espacés de 24h/48h) est obligatoire. Chaque reprise doit être validée par des médecins conventionnés et permet une prise en charge plus rapide des sportifs. Dans notre sport, cette phase de reprise sera adaptée dans un souci de préserver les acteurs. Les conditions de la validation de la reprise sont encore à décider.

Dans un 1^{er} temps, une feuille d'évaluation de la Commotion Cérébrale (CC) va être réalisée et mise à la disposition des médecins de course. Elle sera utilisée dans les arènes pour évaluer les degrés de commotion. Les délégués sportifs et les secouristes seront également dotés de cette feuille d'évaluation, tout comme les services de secours (15). Ainsi, en l'absence de médecin, les secouristes contacteront le 15 et pourront faire l'évaluation par téléphone.

6. Les news

a. La Dépêche

La Dépêche du Midi, lors de la venue du Conseil d'Administration dans ses locaux fin 2015, a proposé d'organiser une course à Toulouse le vendredi 24 juin, en partenariat avec la FFCL. Un groupe de

travail devait se réunir pour mettre en place cet évènement mais à ce jour, rien n'a avancé. Il faut relancer le projet rapidement si on veut le voir aboutir cette année.

b. Inspection du travail

L'inspection du travail continue leurs visites dans les ganadérias. Dernièrement, ils se sont rendus chez BEARN ARMAGNAC et VERT GALANT. Les ganaderias DUSSAU et DAL avait été visitées en fin d'année 2015.

Suite à cette visite, la DAL a reçu un courrier lui demandant des précisions sur la présence de personnes à la ganaderia le jour de la visite. Michel AGRUNA a été reçu ce matin par des inspecteurs du travail, accompagné de Guy BACHE. Il a été conseillé par ses interlocuteurs et espère que son dossier en restera à ce courrier.

Une des solutions pourrait être de créer une association regroupant tous ces bénévoles.

c. Contrat Ganaderos

Mélanie BRETTHOUS, pour le club d'Eugénie, s'étonne car elle a reçu l'ancien contrat pour sa course, alors qu'elle s'attendait à recevoir les nouveaux contrats qui ont été présentés aux ganaderos. Cela a été expliqué lors du dernier Conseil d'Administration. Elle souhaite savoir s'ils sont obligatoires et est-ce que les clubs doivent les exiger ?

Franck SERVE rappelle que ces nouveaux contrats uniformisés, ont été faits à la demande des ganaderos, inquiets et sur le conseil de notre avocat, Arnaud PILLOIX. Il y avait dans les anciens contrats trop de disparités.

Certains ganaderos ne les ont pas envoyés à tous les clubs car les délais entre la présentation de ces nouveaux contrats et l'envoi aux clubs étaient trop courts. Franck SERVE va demander à tous les ganaderos que les comités organisateurs soient en possession des nouveaux contrats au moins 8 jours avant leur course. Cela laisse le temps à chaque ganadero d'adapter les contrats à chacun de leur cas et surtout de se les approprier.

Fin de réunion 22h20.